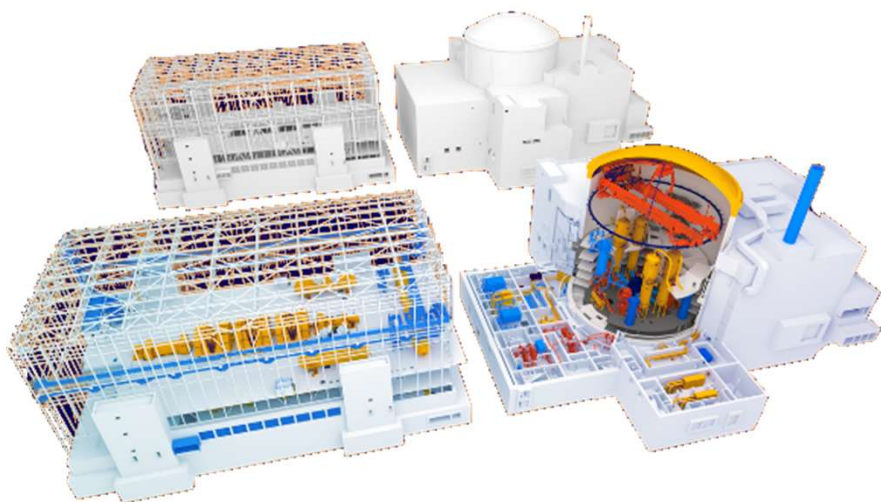




OFFRE DE FORMATION QUALITE - SURETE

Travailleurs intervenants sur un
site de construction d'un EPR2

Nota : on rappelle que tout manquement aux règles de sécurité ou tout comportement inadapté peut donner lieu à l'exclusion d'un stagiaire par l'Organisme de Formation.

Prérequis commun à toutes les formations : Parler et écrire le français ou la langue dispensée

Compagnons

Encadrants Terrain

(Chef d'équipes GC, chargés de
chantier/travaux, ...)

**Autres encadrants du
chantier**

(Conducteur de travaux GC, managers,
contrôleurs techniques, référents
qualité/sureté, référents techniques...)

Pour tout accès
sur le site en
construction

E-learning Sensibilisation à la Construction d'un EPR2 (SCE)
1h

Prérequis SCE

**Formation initiale
Savoir commun Travaux neufs
Terrassement – Niv 1**
1j

HTN1

Prérequis SCE

**Formation initiale
Savoir commun Travaux neufs
Terrassement – Niv 2**
2,5j

HTN2

Prérequis SCE

**Formation initiale
Savoir commun Travaux neufs
Terrassement – Niv 3**

INSTRUCTION en COURS

Formation possible en
langue étrangère

Les certificats délivrés à l'issue de la formation ont une durée de validité de 4 ans

Notions d'équivalence :

- Personnel non habilité prévu à 100% hors activités AIP sur site EPR2 :
→ Formation SCE
- Personnel non habilité à l'arrivée et prévu 100% sur des activités sur site EPR2, dont des activités AIP:
→ Formation SCTN
- Personnel devant intervenir sur CNPE et sur des activités AIP sur site EPR2 :
→ Formations SCN et CSQ
- Personnel habilité HN devant intervenir sur des activités AIP sur le site EPR2 :
→ Formation SCN et CSQ jusqu'à expiration puis SCTN